

Ouvert à toutes les catégories de handicap (assis ou debout) le Ski Nordique représente un formidable moyen de mise en condition physique. Que l'on choisisse le Ski de fond ou le Biathlon apparu plus tard à l'occasion des Jeux Paralympiques de Tignes-Albertville en 1992, le Ski Nordique Handisport s'adresse au plus grand nombre en adaptant le matériel, le lieux de pratique et en étant accompagné d'un encadrement spécifique.

Le loisir y trouve une dimension toute particulière grâce à l'apparition de matériel spécifique pour le ski assis (luge nordique) liant plaisir et nature dans un cadre de plein air et de montagne particulièrement régénérant.

En compétition les skieurs handisports ont la possibilité de participer à des courses de la Fédération Française de Ski, le règlement étant celui de la FFS avec quelques aménagements tenant compte des spécificités liées au handicap. Les compétiteurs debout ont la possibilité d'utiliser le style libre (patinage) ou classique.

Les épreuves sont identiques à celles homologuées par la FFS, mais sur des distances réduites.

Le Biathlon lui a ses aménagements réglementaires comme l'utilisation de carabine à air comprimé, réduction des distances de tir avec cibles de 25 mm de diamètre ou encore utilisation du système optronique pour les déficients visuels. Seules les pratiques du ski assis nécessite l'utilisation de matériel spécifiques ; Luge nordique (ensemble coque/châssis/ski propulsé grâce à deux bâtons tenus en main)

Public concerné

- Paraplégiques, tétraplégiques et assimilés
- Amputés et assimilés
- Infirmes moteurs cérébraux (IMC) et assimilés
- Non voyants et mal voyants